

LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU PORTUGAL, EN PARTENARIAT AVEC LES NOTAIRES D'ESPAGNE ET DE LA FRANCE VOUS INVITE À PARTICIPER AU SÉMINAIRE SUR :

LE RÉGLEMENT EUROPÉEN SUR LES SUCCESSIONS

L'EUROPE POUR LES NOTAIRES ET LES NOTAIRES POUR L'EUROPE

16 MAI 2016



PROGRAMME

LISBONNE - HÔTEL SHERATON
16 MAI 2016
9H00 – 17H30
ORDEM DOS NOTÁRIOS

Le Règlement (UE) n° 650/2012 du 4 juillet 2012 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des décisions, et l'acceptation et l'exécution des actes authentiques en matière de successions et à la création d'un certificat successoral européen, qui s'applique aux successions des personnes décédées après le 17 août 2015, mais pouvant produire ses effets dans le choix de la loi applicable et des dispositions à cause de mort prise avant la date mentionnée, à condition de remplir les conditions fixées dans le règlement.

Le présent règlement se présente comme une nouvelle étape dans les successions internationales sur l'espace européen, ayant un impact directe sur l'activité des notaires.

Ledit règlement répond donc au besoin de créer un cadre légal plus rapide, simple et moins cher dans le traitement des successions de caractère transfrontalier.

En tenant compte la relation existante entre les pays représentés dans ce programme (Espagne, France et Portugal) - profil migratoire - le présent séminaire a pour objet l'analyse du Règlement par le biais de la simulation de cas pratiques.

09h00 – 09h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET REMISE DE LA DOCUMENTATION

09h30 – 11h00 CADRE THÉORIQUE DU RÈGLEMENT

Introduction et champ d'application du règlement

Rui Alves Pereira, Avocat et Partenaire de PLMJ (PT)

Compétence internationale

Isidoro António Calvo Vidal, Notaire à Coruña (ES)

Loi applicable

Nuno Monteiro, Notaire à Paris (FR)

Certificat Successoral Européen

João Gomes de Almeida, Professeur à la Faculdade de Direito da Universidade

PROGRAMME

11h00 – 11h15 PAUSE CAFÉ

11h15 – 17h30 DISCUSSION DE CAS PRATIQUES TRANSFRONTALIERS AVEC DEBAT

11H15 – 13H00 CAS I – ESPAGNE | FRANCE | PORTUGAL

Isidoro António Calvo Vidal (ES)

Nuno Monteiro (FR)

João Ricardo Menezes, Notaire à Porto et membre da Ordem dos Notários (PT)

13h00 – 14h00 DÉJEUNER

14h00 – 15h30 Cas II – Portugal | Espagne

João Gomes de Almeida (PT)

Isidoro António Calvo Vidal (ES)

15h30 – 15h45 PAUSE CAFÉ

15h45 – 17h15 Cas III – Portugal | France

Afonso Patrão, Professeur à la Faculté de Droit da Universidade de Coimbra (PT)

Nuno Monteiro (FR)

17h15 – 17h30 Conclusions générales et clôture

João Maia Rodrigues, Président da Ordem dos Notários

FICHE D'INSCRIPTION

LIEU: Hôtel Sheraton (Rua Latino Coelho, 1, Lisboa, 1069-025, Portugal)

PARTICIPANTS: Notaires et Stagiaires

ENTRÉE: Gratuite

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 4 mai 2016

NOMBRE MAXIMUM D'INSCRIPTIONS: 110

Prénom :

Nom

Adresse :

Code Postal _____ Lieu _____ Pays _____

E-mail _____ Téléphone _____

PLUS D'INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER :

ORDEM DOS NOTÁRIOS

TRAVESSA DA TRINDADE N.º 16, 2.º C

1200-469 Lisboa

TÉLÉPH. (00351) 213 468 176

INTERNACIONAL@NOTARIOS.PT

WWW.NOTARIOS.PT

PARTNERS:



CONSIGLIO
NAZIONALE
DEL
NOTARIATO



ORDEM DOS NOTÁRIOS
PORTUGAL



CONSEJO GENERAL
DEL NOTARIADO

Co-funded by
the European Union

